

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Nº 14734*01

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remp	lir cette demande, lire attentivemen	t la notice explicative
Date de réception:	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le :	N° d'enregistrement:
	1. Intitulé du projet	
	entification du maître d'ouvrage ou du pe	étitionnaire
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne		D Cachy
morale		co. genant.
RCS/SIRET 1382116113113	e habilitée à représenter la personne (ridique 6AEC
Joignez d	à votre demande le document CERF,	A nº 14734*01
3. Kubrique(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'articl dimensionnement correspondant du pr	e R. 122-2 du code de l'environnement et ojet
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au reg	ard des seuils et critères de la rubrique
51 a)	titre de l'article L311- portont sur une superf inférieure à 25 hotares	mis à autoisstion au e du code frestier et lue totale, même fragmon
correction autouté en	ironnementale le 26	104/2013
	4. Caractéristiques générales du proje	
4.1 Nature du projet Remise au présent form	ulaire les pièces énoncées à la rubrique	8.1
4.2 Objectifs du projet Avacher les so en bardure afin d	uche et les avoimble vendre la parcelle	Per avec le branchage micanisable.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation		

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Production Couragine et céréales

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	re d'autorisation ce formulaire est	rempli		
Demande d'	autorisation de	defrichen	net.	
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro Grande	ojet et superficie globale (assiette) d urs caractéristiques	e l'opération - pré	éciser les unités	de mesure utilisées Valeur
2 ilots in	a31 > uha su			
4.6 Localisation du projet Adresse	Coordonnées géographiques ¹	Long ° '	"_ Lat	
Auterrac	Pour les rubriques 5° a), 6° b) el	d), 8°, 10°, 18°, 2	28° a) et b), 32°	; 41° et 42°:
43510 cayus	Point de départ :	Long ° '	"_ Lat	' " -
clys long 1373.374	Point d'arrivée :	Long ° '	"_ Lat	
Besace 1293	Communes traversées :			The
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet d 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un avaux ? Si oui, de quels projets se compose le	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étu utorisé ? programme de Oui		Oui Oui	Non D
5. Sensibilité	environnementale de la zone d'i	mplantation envi	isagée	
1 Occupation des sols				
Quisse dans l'étal	374 -> parcelle co			
coupee à plane hi	ver 2012 - 2013	boiner,	pacagee	zusqu'à l
xiste-t-il un ou plusieurs documents d'	urbanisme (ensemble des docum	ents d'urbanisme	Oui 🗆	Non &

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x)

dossier(s) d'autorisation(s).

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et daté d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

e projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, aunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope			
en zone de montagne ?	Ø		
ur le territoire d'une commune littorale ?			
dans un parc national, un parc naturel marin, une éserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?			
ur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		Ø	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		K	
lans une zone humide ayant fait l'objet d'une lélimitation ?		Ø	
ans une commune couverte par un plan de révention des risques naturels prévisibles ou par n plan de prévention des risques echnologiques ?			
oui, est-il prescrit ou approuvé ?		8	
ans un site ou sur des sols pollués ?		প্র	

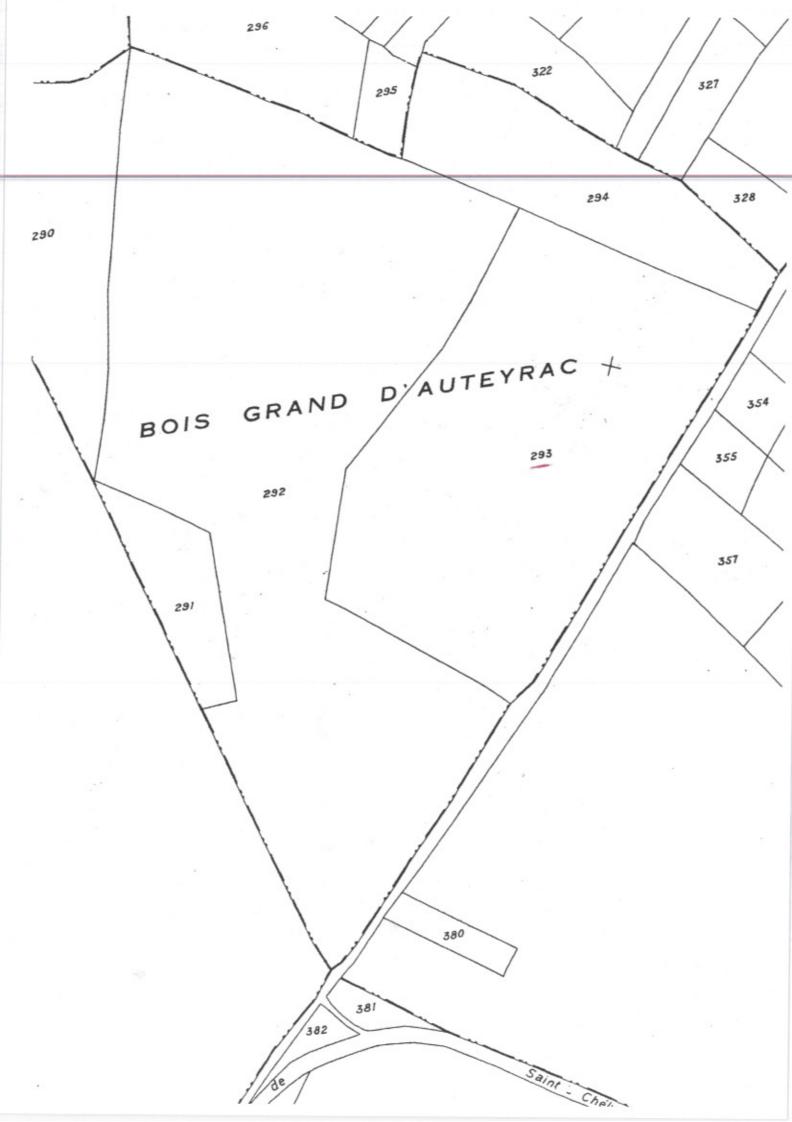
	rimètre de protection rapprochée eau destiné à l'alimentation humo			
dans un site	inscrit ou classé ?			
Le projet se	situe-t-il, dans ou à proximité :		Oui Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Na	tura 2000 ?			
	nent historique ou d'un site class mondial de l'UNESCO ?	é au		
	6. Caractéristiques de l'impac	t pote	ntiel du proje	t sur l'environnement et la santé humaine
	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir	100000000000000000000000000000000000000	COST CAMER CAN VERSION	
	aines de l'environnement :	Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		¥	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		¥	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		₹	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		I	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		₹	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		¥	

	Est-il concerné par des risques technologiques ?	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	
Commodité	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	

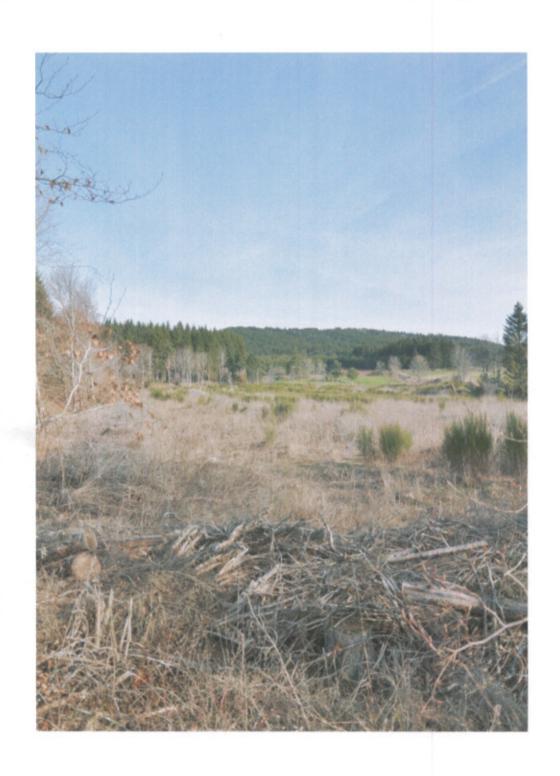
	7. Auto-évaluation (facultatif)
	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
ī	Dingerne.
	Dispense. > pas de modification du milieu "voir régistre
	Carallaine graphique
	, OP 1202 tour ours coucie Nilart boisee de
	Pins sons agande valeur, File etant à l'argine classée terre.
	las parcelles 5373 et 5374, classie Terre et pres avais
	ele boines er épicéa debut des années 60 avant que la
	ele boince er épicea de pui as unnes de action sons
	Plantation tres dégadée soit coupée pir des années 2000.
	plantation thes regades soit couper for as annesses.
8.1	Laun
3.1	8. Annexes
	8. Annexes Annexes obligatoires
	8. Annexes Annexes obligatoires Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document
	8. Annexes Annexes obligatoires Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des
	8. Annexes Annexes obligatoires Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°,
	Annexes obligatoires Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et
Г Г 8.2 /	8. Annexes Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

certifie sur l'honr	neur l'exactitude des	9. Engagement renseignements ci-de				
Fait à P	ruleyace de	capes	le, 人	0 A	nil	2013
	Liando					

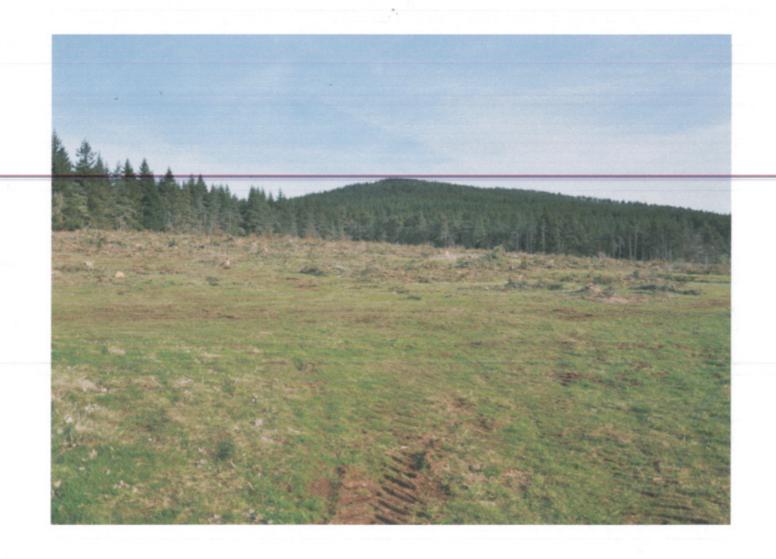






← Parcelle > 373 el > 374

Ancien sol de sois "épicéa" compés en 2008



-> Paralle J. 293 "Besace" de bois de pins Pacage, compée biver 2012. 2013.



Liste des sites Natura 2000 présents sur cette photographie : Aucun site

Registre parcellaire graphique 2012

Date de la photographie : du 9 au 31 août 2010 © IGN - Extrait de la BD ORTHO®



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÉCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



EARL LIAUTAUD

Prénom:

Commune: 43042 CAYRES

Commune(s) concernée(s) par cette photographie : CAYRES (43042)

Liste des îlots de votre exploitation

N° Ilot	Surface de référence graphique (ha)	Surface en doublon (ha)	Surface non agricole répertoriée (ha)
5	0,40		
7	3,06		

Mettez à jour vos îlots avec un stylo rouge fin :

- corrigez si nécessaire le contour de vos îlots - barrez les îlots que vous n'exploitez plus
- dessinez et numérotez vos nouveaux îlots non représentés - entourez dans le tableau ci-dessus le numéro des îlots que

vous avez modifiés.

Après avoir vérifié la numérotation des îlots sur la nhotographie, reportez dans ce cadre les numéros d'îlots que vous dessinez, modifiez ou confirmez.

Signature du demandeur, du gérant en cas de forme 3 sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC.

îlots

Surface en doublon

Surfaces non agricoles

Îlots inférieurs à 10 ares

Îlots voisins

Îlots mal localisés

Grands travaux

Éléments engagés en MAE du RDR2

N° de photographie : 2 sur 5

